

LIVRET DE FORMATION DU BREVET FEDERAL «BABY – RUGBY»



Fédération Française de Rugby



LIVRET DE FORMATION

BF BABY - RUGBY

Fiche de renseignements

Date d'entrée en formation :

Organisme de formation (Ligue Régionale) :

N° de livret (n° licence + diplôme):

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Tél.: E-mail :

Diplômes (sportifs, scolaires, etc) :

.....

.....

.....

PSC1 obtenu le :

Prérogatives

Sur le plan administratif, ce livret de formation, dûment complété, confère à son titulaire les prérogatives du brevet fédéral « Baby – Rugby » dans les limites de la durée légale de validité du livret, c'est-à-dire, la saison en cours au moment de la date d'ouverture du livret + les deux saisons suivantes, à condition de se réinscrire en formation auprès de son comité territorial, ce qui fait une durée maximale de trois saisons.

A ce titre, le/la titulaire de ce livret de formation, tout comme le/la titulaire du Brevet Fédéral « Baby - Rugby » peut encadrer les activités correspondant à la catégorie d'âge « Baby-Rugby ».

Renseignements administratifs

Modalités d'obtention du Brevet Fédéral

- Formation en Alternance (Club et Centre de Formation)
- Validation d'Acquis d'Expérience Fédérale (VAEF) pour tout ou partie du brevet

Pour entrer en formation

- Être licencié(e) à la FFR.
- Être âgé(e) de 16 ans minimum.
- Encadrer effectivement une section « Baby-Rugby ». La vérification se fait par attestation signée du président du club.
- Être titulaire du PSC1 ou diplôme équivalent, ou a minima, présenter en entrée en formation une attestation indiquant que le/la candidat(e) suivra cette formation, avec précision des dates et cachet de l'organisme formateur.

Pour Valider la Formation

- Être âgé(e) de 18 ans.
- Avoir satisfait à toutes les épreuves certificatives

Durée de validité et modalités de réactivation du brevet fédéral.

La durée de validité d'un Brevet Fédéral est de cinq ans.

Pour repousser de cinq années supplémentaires cette validité, il faudra :

- répondre à un questionnaire en ligne concernant les règles du jeu, et toute autre évolution réglementaire ou pédagogique ayant des conséquences sur l'encadrement de la pratique en sécurité ;
- bénéficier d'une visite formative lors d'une séance



Structuration et objectifs de formation

BLOC DE COMPETENCES 1 (durée 10 h + visite en club)

Concevoir et animer des séances adaptées à la petite enfance

- **BC1.1 : Prendre en compte les « caractéristiques » et les « besoins » des enfants**
 - Identifier les ressources mobilisables dans la petite enfance (3 à 6 ans).
 - Respecter les étapes du développement psychomoteur dans la période 3 à 6 ans
- **BC1.2 : Concevoir des séances adaptées à la petite enfance**
 - Définir des objectifs adaptés aux besoins d'enfants de 3 à 6 ans
 - Concevoir des situations pédagogiques permettant l'atteinte des objectifs et garantissant un contexte maximal de sécurisation
- **BC1.3 : Accueillir les enfants – Animer et Evaluer des séances de Baby-Rugby dans un contexte de sécurisation de la pratique**
 - Créer le climat motivationnel, ludique et « sécurisé »
 - Transmettre efficacement des consignes
 - Mettre en place les situations
 - Animer les situations en sécurité (climat – communication – « présence »)
 - Evaluer la séance
- **BC1.4 : Accueillir les parents, les impliquer dans la « gestion » de l'environnement de la séance.**
 - Communiquer efficacement avec les parents avant, pendant et après les séances
 - Définir les tâches réalisables par des parents en cours de séance
 - Accompagner des parents dans la réalisation de tâches en cours de séance
 - Evaluer la qualité de la réalisation de tâches effectuées par des parents en cours de séance

BLOC DE COMPETENCES 2 (durée 8 h)

Préparer et accompagner des moins de 6 ans dans les premiers pas en école de rugby

- **BC2.1 : Identifier les exigences du jeu pratiqué dans les « premiers pas en rugby »**
 - Définir l'esprit et les principes des formes de jeu pratiquées dans les « premiers pas en école de rugby »
 - Respecter et faire respecter le règlement
- **BC2.2 : Prendre en compte les enfants**
 - Identifier les ressources mobilisables par les moins de 6 ans dans les formes de jeu pratiquées dans les « premiers pas en école de rugby »
- **BC2.3 : Concevoir des séances « premiers pas en école de rugby »**
 - Respecter une démarche pédagogique
 - Définir des objectifs
 - Construire des situations « premiers pas en école de rugby »
- **BC2.4 : Animer et Evaluer des séances « premiers pas en école de rugby » dans un contexte de sécurisation de la pratique**
 - Créer le climat motivationnel et « sécurisé »
 - Partager des objectifs Transmettre efficacement des consignes
 - Mettre en place les situations
 - Animer les situations en sécurité (climat motivationnel – Régulation – Feed back)
 - Evaluer la séance
- **BC2.5 : Accompagner des moins de 6 ans sur des plateaux « premiers pas en école de rugby**
 - Concevoir des plateaux
 - Arbitrer des rencontres
 - « Gérer » le groupe d'enfants pendant le déroulement du plateau
 - Créer et maintenir un climat motivationnel et d'apprentissage
 - Gérer « l'environnement »

BLOC DE COMPETENCES 3 (durée 12 h)

Appliquer une démarche pédagogique – Créer et garantir un climat d'apprentissage

- **BC3.1 : Identifier les exigences de l'activité**
 - Caractériser les différentes tâches motrices, cognitives et psychologiques
 - Repérer les risques susceptibles d'être générés par ces tâches
- **BC3.2 : identifier les ressources mobilisées par les enfants.**
 - Définir les ressources mises en œuvre dans les tâches collectives et individuelles
- **BC3.3 : Définir des objectifs et concevoir des situations pédagogiques**
 - Formaliser des objectifs pédagogiques
 - Concevoir des situations au service de l'atteinte des objectifs
- **BC3.4 : Animer des situations pédagogiques**
 - Mettre en œuvre un climat d'apprentissage garantissant plaisir et sécurité (affective et physique)
 - Observer et évaluer les réalisations des enfants



Formation au Brevet Fédéral « Baby - Rugby »

CONVENTION DE STAGE entre :

M. encadrera un stage en situation avec la catégorie « Baby-Rugby » pendant la période du au

Blocs de Compétences :

BC 1 : déjà acquis par équivalence : oui non

BC 2 : déjà acquis par équivalence : oui non

BC 3 : déjà acquis par équivalence : oui non

Son parcours de formation vise à obtenir le Brevet Fédéral et s'effectuera :

en 1 saison (saison/)

en 2 saisons (saisons/ et/)

BC la 1^{ère} saison et BC

b) Signatures

<i>Stagiaire</i>	<i>Président club et cachet du club</i>	<i>Président commission formation et cachet de la Ligue</i>

BF BABY – RUGBY

Suivi du Parcours de Formation

NOM, Prénom du - de la stagiaire :

Participation aux Blocs de Compétences (BC)

BC 1	BC 2	BC 3
<i>Participation complète terminée le :</i> <i>(date)</i> <i>Nom et signature du Formateur</i>	<i>Participation complète terminée le :</i> <i>(date)</i> <i>Nom et signature du Formateur</i>	<i>Participation complète terminée le :</i> <i>(date)</i> <i>Nom et signature du Formateur</i>
<i>Acquis par équivalence oui non</i>	<i>Acquis par équivalence oui non</i>	<i>Acquis par équivalence oui non</i>
Certification	Certification	Certification
<i>Date et signature CT</i>	<i>Date et signature CT</i>	<i>Date et signature CT</i>

Autres modalités d'obtention : VAEF

MODALITÉ D'ÉVALUATION CERTIFICATIVE

BC1 – BC3 Conception et animation d'une séance « Baby-Rugby ».

Le-la candidat-e anime une séance complète « Baby-Rugby » qui sera suivie d'un entretien, d'au maximum 15 minutes, permettant d'évaluer ses capacités à analyser sa pratique.

Pour permettre de répondre aux éventuelles difficultés d'organisation tout en garantissant un maximum d'équité entre les candidats, il y a deux modalités possibles :

- soit l'évaluation se déroule dans la structure du candidat ; l'entretien pourra se réaliser dans la continuité.
- soit l'évaluation se déroule au travers de la vidéo d'une séance du candidat dans sa structure, transmise à l'organisme de formation. L'organisme de formation indiquera au candidat les modalités de l'entretien qui sera réalisé à partir de cette vidéo. Cette vidéo ne sera pas « montée » et devra être exploitable, ce qui signifie que les images et le son doivent permettre d'évaluer les situations proposées, les consignes communiquées aux enfants, l'animation des situations avec les comportements du-la candidat-e et des enfants.

BC 2 « Gestion » d'un plateau « premiers pas en école de rugby »,

a. Encadrement d'un plateau « premiers pas en Ecole de Rugby »

Le respect de l'éthique et du maintien du climat d'apprentissage par le-la candidat-e lors de plateaux est « observé ».

La capacité à « gérer » l'environnement proche et le groupe d'enfant est évaluée.

Les manquements graves peuvent bloquer la certification.

Si le-la candidat-e ne participe pas à des plateaux « premiers pas en école de rugby » dans le cadre de sa structure, il-elle sera évalué-e dans le cadre de l'organisation d'un plateau regroupant des enfants d'autres structures.

b. Connaissance du règlement.

Sous forme d'un questionnaire écrit sur le règlement concernant les premiers pas en école de rugby.

ÉVALUATION

Animation d'une séance « Baby-Rugby » BC1		TI= Très insuffisant I= Insuffisant S= Satisfaisant E= Excellent					Décision finale V= validé NV = Non Validé				
COMPÉTENCES ÉVALUÉES		CRITÈRES D'ÉVALUATION Le-la candidat-e				TI	I	S	E	TI / I / S / E	V / NV
BC1 Concevoir et animer des séances adaptées à la petite enfance	Conception de la séance	Conçoit des situations adaptées au degré de développement des enfants.									
		Conçoit des situations qui permettent à l'enfant de s'exercer, répéter									
		Prévoit le rôle et les tâches des parents durant la séance									
	Animation de la séance	Crée un climat de confiance, de sécurité affective, est bienveillant-e									
		Explique clairement les consignes tout en imageant, scénarisant au maximum pour captiver l'attention des enfants.									
		Est à l'écoute des enfants, observe les comportements, les états de fatigue.									
		Permet à l'enfant de s'exercer, répéter, laisse une place à l'erreur et permet à l'enfant de réussir.									
		Fait preuve de patience.									
		Utilise en permanence un vocabulaire et une tonalité adaptés									
		Sécurise la pratique, les jeux, les déplacements									
		Implique les parents dans le déroulement de la séance									
		Permet aux enfants de s'investir et les fait participer sans contraintes.									

BC 2 Connaissance du règlement	TRÈS INSUFFISANT	INSUFFISANT	SATISFAISANT	EXCELLENT
Répond correctement aux différentes questions				

BC 2 Encadrement d'un plateau	TRÈS INSUFFISANT	INSUFFISANT	SATISFAISANT	EXCELLENT
Arbitre et/ou fait respecter les décisions de l'arbitre				
Respecte la liberté d'action de l'enfant en jeu				
Fait jouer équitablement l'ensemble de son effectif				
Communique positivement avec les enfants				
Contribue à maintenir un climat positif de l'environnement				

Animation d'une séance « Baby-Rugby » BC 3		TI= Très insuffisant I= Insuffisant S= Satisfaisant E= Excellent					Décision finale V= validé NV = Non Validé				
COMPÉTENCES ÉVALUÉES		CRITÈRES D'ÉVALUATION Le-la candidat-e				TI	I	S	E	TI / I / S / E	V / NV
BC 3 Appliquer une démarche pédagogique – Créer et garantir un climat d'apprentissage	Prépare, matérialise correctement son terrain avant l'arrivée des enfants										
	Est accueillant-e, enthousiaste et souriant-e										
	Prend en main rapidement le groupe d'enfants, fait en sorte que la séance débute à l'heure										
	A une tenue et des comportements adaptés : vestimentaire, ne fume pas devant les enfants, respect des horaires...										
	Favorise le temps, le volume optimal de sollicitations (rotations rapides, pas de files d'attente, ...)										
	Sollicite/prend en compte tous les enfants										
	Favorise en permanence la sécurité des enfants										
	Utilise des attitudes et discours qui ne sont ni discriminatoires ni humiliants										
	Est dynamique, se déplace et génère de l'enthousiasme et du plaisir										
	Valorise, encourage les bons comportements et les bonnes intentions, les efforts.										
	Responsabilise les enfants sur le rangement du matériel										